



AVIS À LA CLIENTÈLE

Le 30 mars 2010

SERVICE VÉLO-BUS

EN VIGUEUR DÈS LE 12 AVRIL 2010

Le CIT de la Vallée du Richelieu est heureux de vous offrir la possibilité de combiner vélo et autobus sur tous les circuits avec une limite de deux (2) vélos à l'avant des autobus :



Durant la période du 12 avril au 31 octobre 2010, le service sera en opération selon les heures définies au présent avis.



Vous devez vous assurer d'être rendu à destination avant l'heure de fin d'utilisation du service.

Heures d'utilisation :

Du 12 au 30 avril 2010 :	entre 5h30 et 20h30
Du 1^{er} au 31 mai 2010 :	entre 5h00 et 21h00
Du 1^{er} juin au 31 juillet 2010 :	entre 5h00 et 21h30
Du 1^{er} au 31 août 2010 :	entre 5h30 et 20h30
Du 1^{er} au 30 septembre 2010 :	entre 6h00 et 19h30
Du 1^{er} au 31 octobre 2010 :	entre 6h30 et 18h30

Pour votre sécurité, veuillez prendre note qu'au **TERMINUS LONGUEUIL** :



Dans le Terminus, en tout temps, les cyclistes doivent marcher à côté de leur vélo.



La présence de vélos est strictement interdite dans toute l'aire de circulation des autobus.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450 464-6174, poste 2200, ou à consulter notre site Internet au www.citvr.ca.

Le CIT de la Vallée du Richelieu